



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

feux tricolores

Question écrite n° 69832

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les radars automatiques aux feux rouges. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de ce dispositif depuis sa mise en oeuvre et, de lui indiquer le nombre d'installations en projet pour 2010.

Texte de la réponse

Conformément aux orientations du Comité interministériel à la sécurité routière (CISR), la direction du projet interministériel contrôle automatisé (DPICA) a procédé au déploiement de nouveaux dispositifs de contrôle sanction automatisé avec l'installation et la mise en service d'équipements de contrôle de franchissement des feux tricolores. Les premiers dispositifs feux-rouges ont été mis en service au début du mois de juillet 2009 à Lyon (69), Le Vésinet (78) et Bordeaux (33). Au 31 décembre 2009, 118 équipements feux-rouges (ETFR) ont ainsi été déployés et 36 279 messages d'infractions ont été enregistrés. Au 22 mars 2010, le nombre de dispositifs posés s'élève désormais à 158 et 69 920 messages d'infractions ont été enregistrés depuis le début de l'année. Le programme de déploiement pour 2010 prévoit l'installation de plus de 200 dispositifs supplémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69832

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 janvier 2010, page 786

Réponse publiée le : 25 mai 2010, page 5905